



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Ligue
Réunionnaise
de Football

**PROCES-VERBAL N°3
BUREAU
(Téléphonique d'urgence)
Vendredi 19 janvier 2018 à 16h00**

Présents: Yves ETHEVE – Rosaire MORISCOT – Jocelyn TRULES – Jacky AMANVILLE – Marinette JACQUENET – Daniel ROUVIERE

Absent excusé: Johnny PAYET

Absent: Mme Laurence GRIS

1) Réintégration des clubs de Régionale 1 déclarés en inactivité totale.

Le Bureau de la LRF constatant que :

- 1- La SAINT PAULOISE FC a régularisé sa situation financière
- 2- L'AS MARSOUINS a fourni sa lettre d'engagement et son règlement
- 3- L'AS SAINT LOUISIENNE a fourni sa lettre d'engagement et son règlement

Décide de lever la mise en inactivité de ces clubs à compter du 15 janvier et confirme leur réintégration aux compétitions de la Régionale 1 saison 2018, et ce à compter du samedi 20 janvier 2018, 00h00.

La Secrétaire Générale,

Laurence GRIS

Le Président,

Yves ETHEVE